

INAMA
NKENGUZAMATEKA

Adresse : Avenue du Peuple
Murundi
B.P. : 114 Gitega
Tél : (+257) 22 40 50 08
Site Web : www.senat.bi
e-mail : info@senat.bi

N. Réf : SNB/ COM.III/.../2026

*Commission permanente chargée des
questions économiques, des finances,
du budget, de l'environnement, des
questions sociales, de la jeunesse, des
sports et de la culture*



SENAT

Le 14/10/2026

Au Très Honorable Président du Sénat
à

GITEGA

Objet : Transmission d'un rapport d'une descente

Très Honorable Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente, **le rapport de la descente effectuée par la Commission permanente chargée des questions économiques, des finances, du budget, de l'environnement, des questions sociales, de la jeunesse, des sports et de la culture auprès de l'office du thé du Burundi (OTB).**

En effet, Très Honorable Président, au cours de cette mission, les membres de la Commission ont constaté que les principaux problèmes qui minent la filière théicole sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et qu'ils tournent autour des quatre axes suivants :

- l'entretien des plantations, la production et la collecte de la feuille verte du thé ;
- la transformation de la feuille verte en thé sec ;
- la commercialisation du thé sec ;
- la gouvernance administrative et financière.

Je vous en souhaite très bonne réception et vous prie d'agréer, Très Honorable Président, l'assurance de ma très haute considération.

**POUR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE DES
QUESTIONS ÉCONOMIQUES, DES FINANCES, DU BUDGET,
DE L'ENVIRONNEMENT, DES QUESTIONS SOCIALES, DE LA
JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE;**


Sénatrice Imelde SABUSHIMIKE, Présidente.

INAMA

NKENGUZAMATEKA

Adresse : Avenue du Peuple
Murundi
B.P. : 114 Gitega
Tél : (+257) 22 40 50 08
22 40 50 23
Site Web : www.senat.bi
e-mail : info@senat.bi

N. Réf : SNB/COM. III/... /2026

Commission permanente chargée des questions économiques, des finances, du budget, de l'environnement, des questions sociales, de la jeunesse, des sports et de la culture



SENAT

LEG. VII

DESCENTE AUPRES DE
L'OTB

Le 14 octobre 2026

RAPPORT DE LA DESCENTE EFFECTUEE PAR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGEE DES QUESTIONS ECONOMIQUES, DES FINANCES, DU BUDGET, DE L'ENVIRONNEMENT, DES QUESTIONS SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE AUPRES DE L'OFFICE DU THE DU BURUNDI (OTB)

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mission constitutionnelle de contrôle de l'action gouvernementale et de suivi des politiques publiques dévolue au Parlement, la Commission permanente chargée des questions économiques, des finances, du budget, de l'environnement, des questions sociales, de la jeunesse, des sports et de la culture du Sénat a effectué une descente sur terrain auprès de l'Office du Thé du Burundi (OTB) pour s'enquérir de la situation de ses complexes théicoles et de ses usines de transformation.

En effet, la visite de terrain a permis aux membres de la Commission de disposer d'une connaissance directe de la situation des plantations, des conditions de production et de transformation, ainsi que des principaux problèmes auxquels sont confrontés les responsables, les travailleurs et les théiculteurs de Mwaro, Rwegura et Buhoro.

Elle a également permis de confronter les informations documentaires et statistiques disponibles aux réalités observées sur le terrain, notamment en matière de production, de fonctionnement des usines, d'entretien des plantations, de collecte de la feuille verte, de transformation, de commercialisation et de gestion des ressources de l'OTB.

II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de la mission était de s'enquérir de la situation des complexes théicoles de l'Office du Thé du Burundi (OTB), de leurs plantations et de leurs unités de transformation, afin d'apprécier leur fonctionnement, leur performance, leurs contraintes et leurs perspectives de développement.

III. METHODOLOGIE

La mission a duré 3 jours (le 1^{er}, le 2 et le 5 octobre 2026) et a consisté à visiter les plantations, les usines de transformation du thé et à échanger avec les responsables des complexes théicoles et les théiculteurs.



Photos illustratives du quotidien des travailleurs théicole en pleine activité de cueillette de la feuille verte

En effet, compte tenu de la localisation géographique des cinq complexes, la Commission a procédé par regroupements géographiques.

JOUR 1 : Echange avec les théiculteurs de la Commune de Mwaro et visite du complexe théicole de TORA en commune de MATANA et celui d'IJENDA en commune de RWIBAGA ;

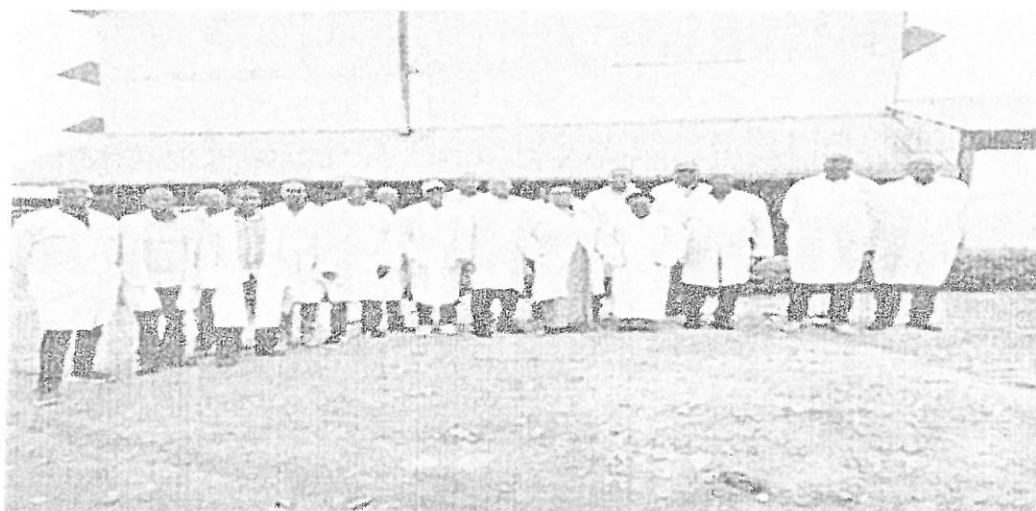


Photo de famille des membres de la Commission et du personnel du Complexe théicole de Tora

JOUR 2 : Visite du complexe théicole de BUHORO en commune de MUGINA, celui de RWEGURA en commune de KAYANZA et celui de TEZA en commune MURAMVYA ;



JOUR 3 : Echange avec l'équipe de direction au siège de l'OTB.

IV. PRESENTATION DES COMPLEXES THEICOLES

L'OTB est une entreprise publique créée par décret présidentiel n°1/179 du 30/07/1971. Elle a été constituée de manière évolutive et comprend cinq complexes théicoles :

- complexe théicole de Teza ouvert en 1966 ;
- complexe théicole de Rwegura ouvert en 1970 ;
- complexe théicole de Tora ouvert en 1976 ;
- complexe théicole d'Ijenda ouvert en 1985 ;
- complexe théicole de Buhoro ouvert 1992.

Il est actuellement régi par le décret n°100/01 du 08 janvier 2013 portant statuts de l'OTB.

En effet, via ses complexes théicoles, l'OTB a pour missions de :

- encadrer les théiculteurs,
- gérer les plantations industrielles,
- collecter la feuille verte et la transformer,
- commercialiser le thé sec produit,
- contribuer aux recettes en devises par l'exportation de la production,
- assurer le rôle important dans l'organisation et le développement de la filière théicole burundaise.

V. PRINCIPAUX PROBLEMES CONSTATES

Comme le montre le tableau en dessous et à partir des entretiens avec les responsables des complexes théicoles et des théiculteurs, les membres de la Commission ont constaté une baisse récurrente de la production de la feuille verte et du thé sec.

Tableau 1: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE 2020-2021 à 2025-2026

COMPLEXE	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	PRODUCTION TOTALE DE 2020- 2021 à 2025-2026
COMPLEXE THEICOLE D'IJENDA							
FV	9 259 860	9 624 244	9 162 364	8 363 754	6 695 457	7 588 688	50 694 367
TS	2 050 011	2 030 869	1 967 403	1 707 256	1 463 572	1 633 427	10 852 537
COMPLEXE THEICOLE DE RWEKURA							
FV BI	5 648 006	5360489	5 777 384	4 929 006	3 167 380	3 241 513	28 123 778
FV PV	10 682 998	10 021 727	11391446,5	11 452 371	8 391 360	8 055 050	59 994 952
S/Total FV	16 331 004	15 382 216	17 168 831	16 381 377	11 558 741	11 296 563	88 118 730
TS	3 506 290	3 349 815	3 641 497	3 400 998	2 446 220	2 349 841	18 694 661
COMPLEXE THEICOLE DE TEZA							
FV BI	2 788 141	3 328 803	3 970 381	2 929 452	1 951 110	2 096 526	17 064 413
FV PV	7 083 743	7 346 767	6 450 940	5 528 806	4 358 913	4 946 915	35 716 084
S/Total FV	9 871 884	10 675 570	10 421 321	8 458 258	6 310 023	7 043 441	52 780 497
TS	2 099 829	2 329 291	2 256 873	1 814 166	1 341 328	1 467 325	11 308 812
COMPLEXE THEICOLE DE TORA							
FV BI	1 624 005	1 493 750	1 147 416	1 127 358	634 653	852 691	6 879 873
FV PV	7 993 415	8 006 602	7 388 090	7 822 465	6 624 854	6 909 549	44 744 974
S/Total FV	9 617 420	9 500 352	8 535 506	8 949 823	7 259 507	7 762 240	51 624 847
TS	1 896 599	1 901 005	1 820 025	1 720 550	1 468 992	1 573 633	10 380 804
COMPLEXE THEICOLE DE BUHORO							
FV BI	2 499 212	2 905 669	2 312 406	2 218 176	1 751 647	1 432 953	13 120 063
FV PV	2 924 451	3 497 929	3 125 175	3 007 348	2 173 406	2 320 380	17 048 689
S/Total FV	5 423 663	6 403 598	5 437 581	5 225 523	3 925 053	3 753 333	30 168 751
TS	1 109 724	1 299 873	1 131 197	1 072 775	808 005	782 420	6 203 994

PRODUCTION TOTALE AU NIVEAU DE L'OTB								
FV BI	12 559 364	13 088 711	13 207 587	11 203 992	7 504 790	7 623 683		65 188 126
FV PV	37 944 466	38 497 268	37 518 014	36 174 743	28 243 991	29 820 583		208 199 064
S/Total FV	50 503 830	51 585 979	50 725 601	47 378 735	35 748 781	37 444 266		273 387 190
TS	10 662 453	10 910 853	10 816 995	9 715 745	7 528 117	7 806 646		57 440 808

LEGENDE : TS : thé sec, PV: plantation villageoise, BI : block industriel, FV : feuille verte

En effet, les principaux problèmes qui minent la filière théicole au Burundi sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ils tournent autour des grands axes suivants :

- l'entretien des plantations, la production et la collecte de la feuille verte du thé ;
- la transformation de la feuille verte en thé sec ;
- la commercialisation du thé sec ;
- la gouvernance administrative et financière.

V.1. Le problème lié à l'entretien des plantations, la production et la collecte de la feuille verte du thé

La baisse continuelle de la production de la feuille verte est due :

- + ***au manque des engrais chimiques (3 ans viennent de s'écouler sans qu'il y ait application des engrais)*** : ce qui diminue sensiblement les quantités de la feuille verte produite et fait que les usines n'atteignent pas leur plein emploi ;
- + ***au manque du personnel pour entretenir les plantations*** : l'OTB se trouve dans l'incapacité de payer les journaliers pour entretenir les plantations et/ou cueillir la feuille verte (salaire de 4000 BIF/jour contre 10000 BIF/jour offert dans les exploitations agricoles vivrières environnantes) ;
- + ***au salaire du personnel qui ne tient pas compte du coût actuel de la vie*** : les complexes théicoles ne disposent plus du personnel suffisant et expérimenté pour encadrer les producteurs ;
- + ***au mauvais état des routes qui rend difficile l'accessibilité des plantations lors des collectes de la feuille verte*** : ce qui a des répercussions négatives sur la qualité du thé produit car si le temps entre la cueillette et l'usinage devient long, la feuille verte se détériore et par conséquent, ne permet pas de produire le thé sec de bonne qualité,
- + ***à l'insuffisance et/ou à la vétusté des véhicules qui assurent le transport de la feuille verte*** : ce qui fait que les complexes se rabattent souvent sur la location des véhicules des privés pour que la feuille verte arrive dans les usines en bon état. Cet état de fait hausse le coût de production du thé sec et rend l'OTB moins compétitif sur le marché.
- + ***au prix payé aux théiculteurs par Kg de la feuille verte (500 BIF/kg depuis 2024) qui est insuffisant*** : les gestionnaires des complexes théicoles convergent pour dire que ce prix par kg ne permet pas aux théiculteurs de couvrir leurs charges de production et/ou leurs besoins quotidiens. Cette situation est aggravée par les retards de paiement des théiculteurs qui fournissent la feuille verte aux complexes théicoles.

La conséquence est que certains théiculteurs sont démotivés et détruisent leurs plantations et d'autres les abandonnent carrément.

Ici, les théiculteurs disent que, s'ils comparent les revenus qu'ils gagnent en vendant la feuille verte, ils trouvent qu'ils sont en train de perdre leurs moyens et leur temps car ça ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins quotidiens (ils disent que 1 Kg de haricots leur coûte entre 3000 BIF et 3500 BIF et que même un avocat coûte 1000 BIF).

Le tableau suivant montre l'ampleur d'abandon et d'arrachage des plantations des théiers par complexe théicole.

Tableau 2 : Etat d'abandon et d'arrachage des Théiers :

COMPLEXE	SUPERFICIES ARRACHEES (en ha)	SUPERFICIES ABANDONNEES (en ha)	PERTE SUPERFICIE THEICOLE (en ha)	EN
BUHORO	0,054	77,7	77,754	
TEZA	20,37	23,5	43,87	
RWEGURA	53,12	75,99	129,11	
TORA	0,75	18,26	19,01	
IJENDA	32,7451	90,85	123,5951	
TOTAL GENERAL	107,039	262,8	369,8391	

V.2. Les problèmes liés à l'usinage et à la transformation de la feuille verte en thé sec

La qualité du thé sec produit se trouve négativement affectée par :

- + **la vétusté des machines et d'autres équipements industriels** : le non renouvellement des machines et des équipements industriels donne comme résultat la production du thé sec de mauvaise qualité mais aussi en quantité réduite ;
- + **la BRB ne priorise pas les commandes de l'OTB pour le renouvellement et la modernisation des équipements industriels et du charroi** : la BRB préfère servir les autres commerçants qui travaillent dans les autres secteurs ou encore tarde à payer les fournisseurs des pièces et/ou des équipements de production pour le renouvellement du système d'usinage ; ce qui affecte négativement la production ;
- + **les coupures intempestives du courant fourni par la REGIDESO et la rupture des stocks de carburant pour alimenter les groupes électrogènes de secours freinent les activités d'usinage de la feuille verte** : cet état de fait affecte négativement la qualité du thé sec produit et hausse le coût de production du kilogramme de thé sec ;
- + **l'insuffisance du bois de chauffage** : les opérations de flétrissage et de séchage deviennent difficiles ; ce qui déstabilise l'ensemble du processus d'usinage.

V.3. Les problèmes liés à la commercialisation du thé sec sont les suivants :

- + **la non-maîtrise du coût de production d'un kilogramme de thé sec** :

Comme le précisent le Directeur agronomique et le Directeur Commercial de l'OTB, le coût de production est de **6 955 BIF/kg**.

Or, si on considère la production prévisionnelle annuelle de **10 129 tonnes de thé sec** et les dépenses prévisionnelles de **92 846 149 379 BIF** telles que mentionnées dans la note relative au projet de fixation du prix d'achat d'un kilogramme de la feuille verte pour l'exercice 2026-2027, si on calcule le coût de production prévisionnel avec ces données,

On a : **92 846 149 379 FBU / (10129 Tonnes * 1000 Kg/Tonne) = 9 166,36878 BIF/Kg**.

Ce montant de **9 166,36878 BIF/Kg** est de loin supérieur au coût de production de **6 955 BIF/Kg** du thé sec qui est donné par l'équipe de direction.

Si on calcule le prix de vente prévisionnel en considérant le prix moyen à l'export (ventes aux enchères, ventes directes et ventes locales) qui est de 2,70 USD par kg multiplié par le cours officiel moyen du dollar américain (USD) en franc burundais (BIF) de 2 990 FBU/USD, tel que mentionné dans la note ci-haut évoquée ;

On trouve : $2,7\text{USD} * 2\,990\text{ BIF} = 8\,073\text{ BIF} / \text{Kg de thé sec.}$

En restant dans la même logique, si on calcule le prix de vente prévisionnel en utilisant le taux de change moyen du 14 octobre 2026 qui est de 3 010,66 BIF/USD ;

On trouve : $2,7\text{ USD} * 3\,010,66\text{ BIF/USD} = 8\,128,782\text{ BIF} / \text{Kg de thé sec.}$

Ces deux prix de vente prévisionnels (**8 073 BIF / Kg et 8 128,782 BIF**) restent tous largement inférieurs au coût de production prévisionnel de (**9 166,36878 BIF/Kg**) qui est calculé sur des dépenses prévisionnelles de **92 846 149 379 FBU**.

Cette situation montre que l'OTB ne tient pas correctement sa comptabilité analytique et qu'il ne sait pas exactement le coût de production d'un kilogramme de thé sec. Cet état de fait expose cette entreprise à un grand risque de vendre à perte car c'est le coût de production qui devrait servir de base pour fixer le prix de vente par Kg du thé sec.

- + ***la chute et l'irrégularité de la qualité du thé sec produit*** : Plusieurs facteurs se trouvent à l'origine de ce problème ; on peut citer : la détérioration de la feuille verte suite au problème de la cueillette et du transport, la vétusté des machines et des équipements industriels ainsi que la non application des engrais ;
- + ***la conjoncture internationale imprévisible, fluctuante, tantôt favorable, tantôt défavorable*** : Ce qui entraîne une fluctuation des prix du thé sec sur le marché ;
- + ***le manque de marque et label propres au thé burundais*** : cela rend le thé burundais moins visible et moins compétitif sur le marché international ;
- + ***le fait que l'OTB n'exporte le thé que sous la forme de thé sec noir*** : il faut que l'OTB améliore le thé exporté en adoptant une autre forme comme « tea bags » ;
- + ***l'absence d'autres certifications aux normes requises sur certains créneaux de marché*** confine le thé burundais aux seules enchères de Mombassa ;
- + ***la discordance entre le Conseil d'administration et le Comité de direction dans la gestion quotidienne des affaires de l'OTB*** : cette situation s'est fait remarquer sur le système de commercialisation du thé sec et dans l'attribution des primes et avantages au personnel (exigence du Conseil d'administration d'attribuer les mêmes primes aux directeurs et gérants démissionnés).

V.4. Les problèmes liés à la gouvernance administrative et financière :

- + ***la démotivation du personnel suite au niveau de rémunération qui n'est pas indexé au coût actuel de la vie*** : la baisse sensible du pouvoir d'achat face à une inflation persistante ;
- + ***l'absence d'un plan stratégique de recrutement et d'affectation du personnel*** : la Commission a constaté qu'il y a un personnel pléthorique au siège de l'OTB (de 112 en 2014 à 155 en 2026) ;
- + ***la mauvaise gouvernance administrative et financière*** : le Conseil d'administration aurait opposé une forte résistance au limogeage des gérants des complexes fautifs. même après qu'ils aient été remplacés, il aurait exigé qu'ils soient transférés au siège et garder les mêmes les avantages ;

- + **la lenteur dans la mise en application du plan de redressement de l'OTB au niveau du conseil d'administration et du ministère de tutelle :** cela a des conséquences énormes sur la gestion administrative et financière de l'OTB ;
- + **l'absence d'une autorité de régulation de la filière thé :** cette autorité va garantir la protection de la filière et des plantations.

Nous ne manquerons pas de signaler qu'en marge de la visite des complexes théicoles de l'OTB, les membres de la Commission ont échangé avec les théiculteurs de Gisozi qui ont fourni leur production de feuille verte à l'usine PROTHEM qui a déjà fermé ses portes sans avoir payé ces derniers et qui n'ont pas où vendre leur production. Les membres de la Commission ont exposé la question aux responsables des usines de Tora et d'Ijenda ; ces derniers ont déclaré qu'ils achètent leur production surtout que leurs plantations étaient auparavant dans le périmètre des exploitations villageoises encadrées par ces complexes théicoles.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La filière théicole est un pilier stratégique pour le développement économique et social. En effet, vue dans cet angle, la culture du thé devrait mériter une attention prioritaire et des égards particuliers du Gouvernement.

C'est pour cette raison que, au regard des constats faits sur le terrain et des échanges qu'elle a eu avec l'équipe dirigeante de l'OTB, les responsables des complexes théicoles et les représentants des théiculteurs, la Commission a formulé les recommandations suivantes :

➤ **à l'endroit du Gouvernement :**

- ✓ initier une loi spécifique pour la protection et la promotion des cultures industrielles ;
- ✓ mettre les commandes de l'OTB sur la liste des priorités du pays dans l'octroi des devises pour l'achat des intrants agricoles et des équipements et autres fournitures industriels ;
- ✓ mettre en œuvre la proposition du Conseil d'administration d'augmenter le prix par kilogramme payé aux théiculteurs (1000 BIF/Kg) ;
- ✓ mettre les complexes théicoles sur la liste des endroits prioritaires dans la fourniture du courant électrique pendant les périodes de délestage ;
- ✓ mettre en œuvre le plan de redressement de l'OTB pour plus d'efficacité ;
- ✓ restituer à l'OTB le droit d'importer directement les fertilisants afin de lui permettre d'acheter au prix raisonnable et éviter les retards dans l'application des engrais (2 fois l'année) ;
- ✓ créer une autorité de régulation de la filière thé pour mieux organiser la filière et protéger les intérêts des théiculteurs ;
- ✓ céder à l'OTB 40% des devises issues de la vente du thé sec pour lui permettre de payer ses fournisseurs étrangers à temps ;
- ✓ permettre à l'OTB d'ouvrir une ligne de crédit afin de pouvoir répondre aux exigences de paiements urgents ;
- ✓ s'impliquer dans la réhabilitation des pistes pour fluidifier le transport entre les usines de transformation et les centres de collecte de la feuille verte ;
- ✓ mobiliser l'administration territoriale afin de s'impliquer dans la sensibilisation au respect des plantations théicoles ;
- ✓ privilégier la compétence lors de la nomination des responsables des complexes théicoles ;
- ✓ remplacer le conseil d'administration pour plus d'efficacité ;
- ✓ nouer de nouveaux partenariats commerciaux pour alléger l'emprise du système des enchères de Mombassa.

➤ **à l'endroit de la Direction Générale de l'OTB :**

- ✓ faire correctement la comptabilité analytique, ce qui permettra de déterminer le vrai coût de production d'un Kilogramme de thé sec ;
- ✓ assurer le paiement régulier aux théiculteurs afin de restaurer la confiance pour la filière thé et stimuler la production villageoise ;
- ✓ revoir à la hausse le salaire du personnel journalier en comparaison avec celui qu'offre les autres usagers de la main d'œuvre agricole ;
- ✓ renouveler le charroi des complexes théicoles pour le transport de la feuille verte ;
- ✓ réintroduire l'octroi des bonus annuels (primes de fin d'années) qui étaient accordés aux théiculteurs en tenant compte du résultat de vente du thé sec ;
- ✓ veiller à ce que les fertilisants soient disponibles en quantité et en qualité suffisantes dans les meilleurs délais et au prix raisonnable ;
- ✓ renforcer le dialogue social et les cadres d'échanges périodiques avec les comités de théiculteurs ;
- ✓ renforcer les capacités des employés des complexes théicoles pour les mettre au niveau des autres de la sous-région ; ce qui garantirait la compétitivité du thé burundais ;
- ✓ améliorer l'emballage du thé sec pour faciliter sa conservation, bâtir son image de marque et garantir la visibilité du thé burundais sur le marché international ;
- ✓ mettre en place un mécanisme de dialogue et de concertation permanent pour rassurer les théiculteurs afin d'éviter la destruction et l'abandon des plantations de théiers ;
- ✓ faire l'extension des périmètres théicoles pour augmenter la production.

**POUR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE DES
QUESTIONS ÉCONOMIQUES, DES FINANCES, DU BUDGET, DE
L'ENVIRONNEMENT, DES QUESTIONS SOCIALES, DE LA
JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE;**

Sénatrice Imelde SABUSHIMIKE, Présidente.